

NOTE MUTATIONS (pour l'obtention d'une licence 2023)

MODALITES :

Pas de changements. Tout joueur ou joueuse désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire.

TARIFS :

Toutes les mutations EXTERNES (hors du département) sont PAYANTES : 50.00 €

Toutes les mutations INTERNES (dans le département) sont PAYANTES : 30.00 €

EXCEPTIONS :

- Si le licencié ou la licenciée n'apparaît plus dans la base de GESLICO après la purge sera considéré(e) comme nouveau licencié ou nouvelle licenciée. La mutation est gratuite, **mais le triptyque reste obligatoire.**
- Si le joueur ou la joueuse appartenant à une association qui est dissoute de droit (récépissé de déclaration préfecture) ou de fait (disparition des organes légaux, cessation d'activité, sans renouvellement d'affiliation dûment signalé par écrit) en cours d'année pourra demander sa mutation, pour la saison suivante, vers l'association de son choix.
Dans ce cas, les mutations internes restent gratuites (mutations externes payantes).
- Les mutations jeunes sont gratuites sauf pour la catégorie Juniors (si un joueur ou joueuse Cadet(te) passe en catégorie Junior, la mutation est payante).

Contact : Xavier GRANDE xavier.grande@petanque.fr